

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 46 (2022)

Artikel: Des bureaux dans une grange
Autor: Bron, Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aménager des bureaux pour un ingénieur spécialisé dans le secteur de l'énergie en économisant... l'énergie ! C'est une des thématiques qui est apparue quand Monsieur Yannick Sanglard, propriétaire d'un ancien rural et responsable de l'entreprise ENERGYS à Courtételle, m'a mandaté pour réaliser ses bureaux. Si, de nos jours, des efforts sont faits pour réduire les déperditions thermiques des constructions, l'énergie nécessaire à la construction, appelée « énergie grise », n'est que rarement prise en compte. Elle est pourtant en constante augmentation depuis le début du XX^e siècle et constitue une part non négligeable des dépenses énergétiques globales d'un bâtiment. Cette constatation plaide en faveur d'une rénovation douce du patrimoine bâti. Malheureusement, ceci n'est pas toujours possible car certaines contraintes techniques et normatives (protection incendie, phonique et physique du bâtiment) sont parfois difficiles à respecter. Le propriétaire avait imaginé initialement démolir un ancien atelier adossé à la grange pour y construire ses bureaux. Il est apparu assez vite que le volume de l'ancienne grange se prêtait bien à cette nouvelle affectation. Les grands espaces anciennement occupés par l'aire d'affouragement et le fenil pouvaient accueillir les bureaux et celui de l'écurie, plus exigu, le local de chauffage et les sanitaires.

Ce choix a permis d'éviter de démolir l'ancien atelier et de cantonner principalement les travaux à l'isolation des locaux. De ce fait, cette transformation « douce » préserve un grand nombre d'éléments patrimoniaux et, en conséquence, réduit l'empreinte écologique de cette intervention, thématique à laquelle, aussi bien le maître d'ouvrage que moi-même, sommes sensibles. Ainsi la structure porteuse en bois et en moellons, les parois et planchers constitués de larges planches et la toiture ont pu être préservés. Seuls quelques escaliers ont été posés pour faire communiquer les différents niveaux existants. En revanche, l'écurie, en mauvais état comme bien souvent, a nécessité des travaux plus conséquents. Ce projet a été conçu pour permettre d'y aménager facilement un appartement si le bureau venait à déménager faute de place. Le maintien de la structure du bâtiment est souligné par des baies vitrées très légères qui offrent une transparence d'ouest en est de l'ancien rural et un éclairage généreux des locaux. Le devant-huis situé en façade ouest permet d'amener de la lumière naturelle à plusieurs locaux et est utilisé comme espace de pause extérieur.



Figure 1: L'ancienne aire d'affouragement. (Photo Christine Choffat, 2022)



Figure 2: L'ancienne aire d'affouragement avec le devant-huis en premier plan. (Photo Christine Choffat, 2022)



Figure 3: L'ancien fénier. (Photo Christine Choffat, 2022)